



Séparation avec maison et désir de quitter le domicile

Par **anthevan**, le **13/06/2013** à **13:34**

bonjour je veux quitter mon amie.Nous avons achetés une maison à 60 pour cent pour moi et 40 pour cent à elle étant donné que j'allais donner plus qu'elle en mensualité le souci c'est qu'elle ne veut pas partir ni vendre la maison.Est-ce que j'ai le droit de partir car nous avons 2 enfants elle ne travaille pas.est-ce que tout cela ne va pas se retourner contre moi.Et quand je rentre elle ne fait rien à la maison et s'empresse d'aller voir ses voisines et me laisse seule avec les enfants.Ca fait plusieurs week-end qu'elle me laisse seul avec nos deux garçons.Elle m'a dit je n'ai pas besoin de travailler tu vas raquer et tu vas m'entretenir.J'en peux plus aidez-moi à trouver une solution.Merci d'avance.

Par **amajuris**, le **13/06/2013** à **18:47**

bjr,rnvous avez acheté un bien en indivision avec votre amie.rnvous avez le droit de partir mais si vous avez fait un emprunt commun avec clause de solidarité cela signifie que si un ne paie c'est l'autre qui doit payer.rndans votre cas, si vous partez vous en avez le droit, sauf que vous devrez continuer à payer même si vous n'habitez plus la maison.rnl'union libre présente des avantages mais aussi des inconvénients car la séparation est libre aussi.rncdt

Par **anthevan**, le **13/06/2013** à **21:03**

merci beaucoup mais est-ce que je devrais payer les factures d'eau et d'électricité les

informer que je n habite plus avec ma compagne.encore merci.